

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 29 mars 2017 modifiant l'arrêté du 17 novembre 2015 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales

NOR : AFSH1730138A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment l'article D. 4381-3 ;
Vu le décret n° 2012-994 du 23 août 2012 relatif au Haut Conseil des professions paramédicales ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2015 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 17 novembre 2015 susvisé est modifié comme suit :

1° Au III :

a) Mme Virginie PREYSSAS, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne à but non lucratif, est nommée en remplacement de M. Gilles LE NORMAND, Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne à but non lucratif (1^{er} suppléant) ;

b) Mme Nathalie LE MOAL, Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer, est nommée en remplacement de Mme Micheline CHRISTOT, Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer (1^{er} suppléant) ;

c) Mme Martine SIGWALD, Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer, est nommée en remplacement de Mme Marie BOMBAIL, Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer (2^e suppléant).

2° Au IV, les mots : « Syndicat des opticiens sous enseigne » sont remplacés par les mots : « Syndicat national des opticiens réunis ».

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 29 mars 2017.

Pour la ministre et par délégation :
*Le chef du bureau
de l'exercice, de la déontologie
et du développement professionnel continu (RH2),
G. BOUDET*